

Territoire d'Industrie Vendée Centre

Développer les territoires industriels en apportant des réponses unifiées (Etat/Région/EPCI)

D'une contrainte à une opportunité

Contrainte car :

- Décision unilatérale de l'Etat fin 2018, sans souhait des territoires d'y participer
- "Label" sans financements, ni moyens supplémentaires alloués aux collectivités
- Planning imposé : signature d'un protocole (grands axes) en 2019/2020 et d'une convention (fiche actions détaillées) en 2020/2021
- Obligation d'avoir une feuille de route commune avec 2 autres territoires (La Roche-sur-Yon Agglomération + Pays des Achards) et une validation commune des actions, y compris celles portant uniquement sur un seul territoire
- "Patate chaude" : les services locaux de l'Etat et de la Région ont également l'obligation de lancer rapidement le dispositif, sans disposer d'une feuille de route claire

D'une contrainte à une opportunité

Opportunité car :

- Suite aux cafouillages du démarrage et à la crise sanitaire/éco, les financements arrivent :
 - ✓ Pour les collectivités : fléchage/priorité de certains appels à projets pour les territoires d'industrie, priorité pour le déploiement de la 5G d'ici la fin d'année 2024, majoration de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local pour les territoires d'industrie...
 - ✓ Pour les entreprises : fléchage/priorité de certains appels à projets du Plan de Relance pour les entreprises situées sur les Territoires d'Industrie (aide aux investissements, soutien à la décarbonation...)
- Intervention potentielle de la Banque des Territoires (CDC) en ingénierie, investissements et financements
- Ce sont les territoires (collectivités + entreprises) qui décident. Pas de tutelle / validation.

Le seul risque, c'est de gagner

Gagner (pour les entreprises et les EPCI) :

- Des financements
- De l'ingénierie : temps homme des services de l'Etat et de la Région ou autres opérateurs publics parties prenantes du dispositif
- Des appels à projets car priorité "affichée" aux Territoires d'Industrie
- Une connaissance + un partenariat opérationnel avec les entreprises de production + les 2 autres territoires sur des sujets choisis collectivement

Points de vigilance

A condition de :

- Proposer uniquement des actions pragmatiques, réalisables et finançables
- Inscrire des actions publiques à venir ou en cours : effet d'opportunisme
- Définir jusqu'où l'on veut aller pour répondre aux besoins des entreprises : éviter la "boîte de Pandore" et les frustrations potentielles des dirigeants
- Au niveau pilotage : garder la main en local (trinôme élu référent / industriel référent / service éco) sur les actions à réaliser pour éviter la "réunionite" et les empilements de structures/dispositifs

Axes (protocole)

- AXE 1 – Renforcer l'attractivité :
 - ✓ De l'industrie en développant la marque employeur
 - ✓ De ses métiers auprès des jeunes
 - ✓ Du territoire par la construction d'un habitat adapté et d'outils d'accès au logement
- AXE 1 – Renforcer la formation et la gestion des compétences
 - ✓ Piloter et faciliter l'Offre/Demande de formation : actions événementielles, implantations de formations en continue ou en apprentissage
 - ✓ Développer l'offre « campus inter-territoire »
 - ✓ Lancement de campus des métiers
 - ✓ Création d'une Technopole

Axes (protocole)

- AXE 3 – Développer la mobilité, les transports et les tiers-lieux :
 - ✓ Faciliter et organiser le déplacement domicile-travail (PDIE, ..)
 - ✓ 3 gares, 3 projets
 - ✓ Développer l'aérodrome, et notamment les liaisons d'affaires
 - ✓ Accompagner les tiers-lieux
 - ✓ Développer les nouvelles mobilités
- AXE 4 – Encourager la mutation des espaces économiques
 - ✓ Traitement des friches industrielles (dont dépollution)
 - ✓ Remise sur le marché de fonciers et bâtiments inutilisés
 - ✓ Zonage des zones d'activités économique durables et écologiques (PCAET, ZAN)

Axes (protocole)

○ AXE 5 – Simplifier :

- ✓ Accélération et simplification des procédures administratives
- ✓ Anticiper les potentielles difficultés réglementaires et demande de dérogations à des réglementations existantes dans des cas spécifiques
- ✓ Accompagner les entreprises dans leurs démarches administratives et le montage des dossiers réglementaires
- ✓ Favoriser l'accompagnement des entreprises

○ AXE 6– Faciliter la performance industrielle et la performance verte :

- ✓ Renforcer la compétitivité industrielle : créer les conditions d'un accompagnement permanent des entreprises dans leur développement de projets
- ✓ Accompagner les mutations : digitalisation et énergies nouvelles
- ✓ Développer les démarches de transition écologiques

Actions (en cours d'écriture)

- Création d'un tiers lieu
- Amélioration de l'efficacité énergétique des entreprises
- Parcours résidentiel des salariés
- Densification et optimisation du foncier
- Mobilités durables pour les entreprises à l'échelle des zones d'activités
- Requalification de zones et friches industrielles
- ...